

**Le logement au cœur des actions pour l'égalité : pistes de solution pour le
développement et la gestion de l'habitation**

**Mémoire déposé dans le cadre de la démarche de participation publique sur
la politique d'habitation à Trois-Rivières**

Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie (TCMFM)

Mars 2023

Présentation de l'organisation

Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie

La Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie (TCMFM) est un regroupement régional féministe de défense collective des droits qui a pour mission de favoriser la concertation et d'agir sur les questions mettant en jeu les intérêts et les conditions de vie des femmes.

Depuis 1982, sa place de choix au sein de comités de travail, de regroupements régionaux et nationaux, et d'instances représentatives du milieu, lui offre l'opportunité de mettre de l'avant, inlassablement, la place des femmes, dans toutes leurs diversités, au sein de la société.

Les membres constituant le regroupement

Le regroupement est constitué de groupes de femmes et communautaires provenant de secteurs diversifiés, ainsi que de femmes à titre de membres individuelles. Au total, la TCMFM représente 39 groupes membres et plus de 30 membres individuelles.

Exposé général

État de situation

Comme mentionné en préambule de cette démarche de participation publique, sur le site internet de la ville, les enjeux du logement apportent et apporteront plusieurs défis que les municipalités devront relever dans les années à venir. Les impacts de la crise du logement affectent tout particulièrement les femmes et encore plus celles à la croisée des oppressions.

Le manque d'hébergement d'urgence pour les femmes est préoccupant et engendre des risques pour leur sécurité. Les hébergements actuels sont à capacité maximum et ne permettent pas de répondre à l'ensemble des demandes. Un effet d'embourbement dans les ressources existantes est présent, car les femmes arrivent difficilement à se reloger. L'absence de ressource d'hébergement non mixte de crise pour les femmes et sans critères d'accueil associés à des situations de violence conjugale est particulièrement inquiétante.

Compte tenu du contexte économique actuel, de plus en plus de femmes se retrouvent en situation de vulnérabilité et à risque d'instabilité résidentielle. D'ailleurs, cette réalité affecte progressivement les travailleuses du communautaire. Malheureusement, les programmes d'aide sont souvent trop spécifiques et ne permettent pas de rejoindre une majorité de femmes dans le besoin. Le nombre d'habitations à loyer modique (HLM) et de logements sociaux n'est pas suffisant et les listes d'attente sont trop longues.

Une forte discrimination lors de la recherche de logements se fait sentir, tout particulièrement pour les femmes issues de la diversité ou ayant des enfants. En ajout, l'iniquité salariale envers les femmes impacte leur capacité financière. Les problèmes d'insalubrité des logements affectent négativement la santé des femmes et le développement familial.

Il ressort de cela que les municipalités ainsi que les gouvernements, provincial et fédéral, doivent prendre action dans cette crise du logement et contrôler davantage le marché locatif. En ce sens, il faut plus de mesures pour protéger les locataires et également que leurs droits soient respectés, notamment en ce qui a trait à la discrimination. Il faut aussi préserver le parc locatif en prévenant des conversions de logement en location de type AirBNB.

Entre la pénurie de logements, la compétition entre les futur.es locataires, l'explosion des coûts, les problèmes d'insalubrité, l'embourgeoisement, les locations touristiques temporaires, les rénovictions ainsi que les changements climatiques combinés avec le manque de logement social et subventionné, ainsi que de ressources en itinérance, il est difficile pour les femmes de se trouver un logement adéquat, sain et sécuritaire.

Des pistes de solution

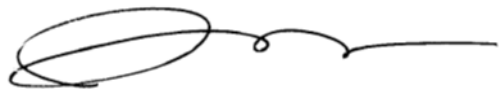
Issues de nos concertations, voici quelques pistes de solution essentielles à prendre en compte.

Nous recommandons que la ville de Trois-Rivières :

- Applique l'analyse différenciée selon les sexes intersectionnels (ADS+) dans sa planification de la politique d'habitation, notamment en établissant des cibles spécifiques pour les femmes ;
- Soutienne et facilite le développement de ressources d'hébergement d'urgence communautaires pour les femmes ;
 - Mette en place un registre des loyers pour contrer les hausses abusives ;
 - Renforce les interventions sur la salubrité des logements, notamment en appliquant systématiquement des mesures coercitives aux propriétaires contrevenants ;
 - Utilise son pouvoir pour améliorer l'offre de logements, entre autres par l'inclusion de nouveaux logements sociaux et l'utilisation du droit de préemption.

Conclusion

En souhaitant que la planification future du développement et la gestion de l'habitation répondent davantage adéquatement aux besoins, ainsi qu'aux aspirations, des femmes et de la population trifluvienne, et ce, en priorité à l'intérêt du marché locatif privé.



Joanne Blais, directrice

Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie

1060, rue Saint-François-Xavier, bur. 315

Trois-Rivières, Québec G9A 1R8

(819) 372-9328

<https://tcmfm.ca/>